



Communiqué de presse

« Au collège en biclou ! », une opération lancée par le Département de la Mayenne pour inciter la mobilité des collégiens avec le prêt de vélos

Dans le cadre de sa stratégie « bas carbone », le Conseil départemental de la Mayenne entend mener **une politique ambitieuse en matière de mobilités durables**. A ce titre, le développement de l'usage du vélo auprès de tous les Mayennais, en particulier auprès des jeunes publics, constitue une priorité.

Aussi, le Conseil départemental, propose, à titre expérimental, en cette période de rentrée scolaire, aux collégiens volontaires, d'emprunter un vélo afin d'assurer leurs déplacements quotidiens pour se rendre à leur collège.

L'objectif est de **promouvoir la mobilité vélo auprès de ce jeune public** ainsi que les **démarches du quotidien de lutte contre le réchauffement climatique tout en privilégiant un usage bénéfique pour la santé**.

A ce jour, **les collèges Jules Renard de Laval, Paul-Emile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne et Volney de Craon ont été désignés comme collèges expérimentateurs**. Une cinquantaine de vélos ont ainsi vocation à être prêtés aux collégiens.

Le prêt donne lieu à une convention avec les parents ou tuteurs légaux du collégien bénéficiaire. Ce dispositif est complété par une démarche de sensibilisation collectives des jeunes et à la conduite en toute sécurité.

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr